

**Catherine VILMIN**  
06 72 32 27 31  
catherine.vilmin@gmail.com

## **PROGRAMME**

### **RÉUSSIR SON PROJET VAE**

(Mixte)

#### **ANIME PAR :**



Mme Catherine VILMIN  
Accompagnatrice VAE (interlocutrice unique pour le suivi pédagogique et administratif)

#### **PUBLIC :**

Cet accompagnement s'adresse aux personnes désirant valider une certification professionnelle homologuée pour évoluer professionnellement.

#### **NOMBRE DE PARTICIPANTS :**

1 - 6

#### **OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Accompagnement à la validation d'une certification professionnelle homologuée.

#### **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Accompagner les candidat.es de façon personnalisée, selon leurs besoins, à chaque étape de leur parcours de Validation des Acquis de l'Expérience.

Les contenus de l'accompagnement sont conçus pour aider les candidat.es à décrire leurs compétences et savoir-faire, et à analyser vos pratiques pour les faire évoluer.

L'objectif est d'obtenir la certification visée, mais aussi d'acquérir plus d'assurance dans les démarches d'évolution professionnelle.

#### **PRÉREQUIS :**

Avoir un an d'expérience en lien avec le projet d'évolution et la certification visée.

#### **CONTENU DU PROGRAMME :**

**Le planning de la formation est fixé en tenant compte de vos contraintes, des calendriers du certificateur et le cas échéant du financeur. Son contenu est déterminé et contractualisé avant le démarrage de l'accompagnement et peut comprendre, selon les besoins:**

### **1# Un accompagnement méthodologique à chaque étape de la Validation des Acquis de l'expérience**

#### **Etape 1 recevabilité : (Attention: cette étape n'est pas finançable par le CPF)**

**Clarifier le projet d'évolution et repérer les compétences:** Définir vos objectifs d'évolution, vos points forts, vos freins et faire l'inventaire des compétences acquises

#### **Identifier une certification adaptée au projet**

Rechercher la ou les certifications permettant de réaliser les objectifs du projet - Identifier celle qui est la plus accessible

#### **Faire la demande de recevabilité auprès du certificateur**

#### **Etape 2 rédaction du livret de demande de validation :**

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !



Accompagnement à la construction du livret de demande de validation:

- Appropriation du livret
- Analyse croisée de l'expérience du.e de la candidat.e et du référentiel du diplôme
- Choix des contenus et élaboration du plan du livret
- Aide méthodologique à la construction et au montage du livret de validation (architecture, présentation, rédaction)

### **Etape 3 préparation de l'entretien avec le jury de validation :**

Entraînement à la présentation, la démonstration et l'argumentation – Organisation de « jurys blancs »

## **2# Un accompagnement à la recherche documentaire**

Pour étayer les descriptions et l'argumentation

Pour approfondir les connaissances en lien avec la certification visée

## **3# La mise en place d'actions complémentaires**

Si nécessaire, au cours de l'accompagnement ou après les résultats du jury de validation: mise en place des actions complémentaires (formation, stage d'immersion professionnelle...) nécessaires pour maximiser les chances de validation totale.

## **4# Un accompagnement à l'écriture et à la mise en forme du livret de validation**

Tout au long de la construction du livret: accompagnement dans la formulation, l'écriture et la mise en page.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

- Entretiens individuels
- Entretien collectifs (dans le cadre des projets de groupes ou selon les besoins spécifiques des candidat.es)
- Mises en situation pour la préparation de l'entretien de validation

Moyens et supports pédagogiques :

Outils d'analyse des compétences

Référentiels de la certification

La dernière version des documents, formulaires et procédures spécifiques de la certification sont collectés auprès au démarrage de l'accompagnement et à chaque étape. Ils servent de base à l'organisation et au contenu de l'accompagnement.

L'accompagnateur reste en veille sur l'évolution des certifications et si besoin prend contact avec le certificateur pour vérifier la validité des informations et des documents utilisés.

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION / CERTIFICATION FINALE :**

#### **Suivi de la progression:**

A chaque séance : le bilan et les objectifs de travail sont coconstruits avec le.e candidat.e

#### **Evaluation de la progression et adaptation du contenu :**

A chaque étape du parcours (recevabilité – rédaction du livret 2 et fin de préparation au jury final) : évaluation du déroulement de l'accompagnement, des acquis et des difficultés

#### **Modalités d'évaluation en fin de formation**

- A la fin de la formation : attestation individuelle de formation et certificat de réalisation (la

Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !

Elycoop - SCOP SA à capital variable - SIRET : 429 851 637 00034 - 429 851 637 RCS Lyon - APE :7022Z

Pôle Pixel - Bâtiment B - 26 Rue Emile Decorps 69100 VILLEURBANNE -04.72.81.96.01 - contact@elycoop-formation.fr - 04.72.81.95.84

Les actions de formation professionnelles continues sont exonérées de TVA – Organisme de formation enregistré n° 82 69 0684469

RIB –Crédit Coopératif 42559 – Guichet00011 – Compte21006660206 – Clé47

PGwCV\_VAE\_all-Réussir son projet VAE - page 2 sur 3

**Catherine VILMIN**  
06 72 32 27 31  
catherine.vilmin@gmail.com

validation de tout ou partie du diplôme est prononcée par le certificateur à l'issue de la délibération du jury).

- Evaluation globale de la formation par les participants

#### **Entretien post-jury**

Analyse des résultats du jury de validation et préconisations pour la suite du parcours en cas de validation partielle ou de non-validation du diplôme.

#### **La validation de tout ou partie du diplôme est prononcée par le certificateur à l'issue de la délibération du jury qui peut accorder**

- La totalité de la certification : le/la candidat.e est alors diplômé(e)
- Un ou plusieurs domaines de compétences
- Aucune validation si les compétences ne correspondent pas aux requis de la certification

**DURÉE :** 12 dates - 24 heures

#### **LIEUX DES SESSIONS :**

Villeurbanne (69 100), Vienne (38 200), ou à distance en fonction des besoins et des disponibilités.

#### **ACCESSIBILITE :**

Cette formation est ouverte à tous et nous nous adaptons.

Merci de nous contacter pour que nous puissions prendre en compte vos besoins particuliers.

#### **COÛT :**

**Intra :** A partir de 1 920,00 €

**Inter :** A partir de 1 920,00 € par participant

Eligible au CPF

**Entreprendre, coopérer. Vivez l'expérience !**